

MAÎTRISE ÈS ARTS LETTRES FRANÇAISES

(Ce programme est offert en français seulement.)

Le Département de français offre des programmes d'études supérieures menant aux grades de maîtrise ès arts (M.A.) en lettres françaises (avec mémoire ou avec thèse) et de docteur en philosophie (Ph.D.) en lettres françaises.

Le Département participe aussi à plusieurs programmes pluridisciplinaires : études des femmes (au niveau de la maîtrise), études médiévales et de la Renaissance (au niveau de la maîtrise), et études canadiennes (au niveau de doctorat), ce qui permet aux étudiants d'acquérir une spécialisation dans l'un de ces domaines.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Internet du Département de français (<http://www.lettres.uottawa.ca/>).

Le programme de maîtrise est offert à temps plein ou à temps partiel; le programme de doctorat est offert uniquement à temps plein.

Les programmes sont régis par les règlements généraux (<http://www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1806>) en vigueur pour les études supérieures.

Exigences d'admission

Pour connaître les renseignements à jour concernant les dates limites, les tests de langues et autres exigences d'admission, consultez la page des exigences particulières (<https://www.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/exigences-admission-particulieres/>).

Tout candidat doit détenir un baccalauréat spécialisé approfondi, ou spécialisé avec majeure, soit en lettres françaises soit en French Studies ou bien l'équivalent obtenu dans une université accréditée, avec une moyenne d'au moins 70 % (B).

Le candidat à l'admission au champ en création littéraire doit en outre présenter un dossier de textes représentatifs de son écriture.

Dans certains cas, un candidat sera plutôt admis à un programme de propédeutique. Ce programme visera à donner la formation requise pour poursuivre des études de maîtrise en lettres françaises. Ayant réussi ce programme en obtenant une moyenne de 70 % (B) ou plus, le candidat pourra demander son admission à la maîtrise.

Exigences du programme

Maîtrise avec thèse

Les exigences à remplir sont les suivantes :

Cours obligatoires :

FRA 5590	Atelier de méthodologie ¹	3 crédits
12 crédits de cours au choix en lettres françaises (FRA) de niveau gradué		12 crédits

Projet de thèse :

FRA 7998	Projet de thèse de maîtrise
----------	-----------------------------

Thèse :

THM 7999	Thèse de maîtrise
----------	-------------------

Note(s)

¹ L'atelier vous permettra de mieux vous préparer à la recherche et, en particulier, à l'élaboration de votre sujet de thèse et à la rédaction de celle-ci. Il comporte deux volets. D'une part, vous ferez une réflexion critique sur les principes de base de toute recherche (définition d'un objet d'étude, d'une problématique, d'une méthode d'analyse, etc.); de l'autre, vous aborderez des problèmes concrets de la recherche (bibliographie, ressources électroniques, etc.). Une note, satisfaisant ou non satisfaisant, est attribuée à la fin de l'atelier.

Projet de thèse

Préparé sous la supervision du directeur de thèse, le projet de thèse doit être soumis, avant la fin du deuxième trimestre d'inscription, au Comité des études supérieures, qui l'approuve ou non (note « satisfaisant » ou « non satisfaisant »). En cas d'échec, l'étudiant a droit, dans un délai de deux mois, à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme.

Comptant de 5 à 6 pages, le projet de thèse doit comporter l'énoncé de la problématique, l'état de la question, les objectifs et hypothèses de recherche, l'approche critique ou la méthodologie envisagée, la présentation du corpus envisagé et une bibliographie.

Thèse

La thèse peut être de type traditionnel : travail de recherche selon des méthodes d'analyse et de synthèse critiques. Elle peut également être en création littéraire.

Dans le cas d'une thèse en création littéraire, celle-ci doit être le lieu d'une réflexion sur une pratique personnelle de la création littéraire. La thèse se compose donc de deux parties qui peuvent prendre des formes variées; ces parties sont d'égale importance mais non nécessairement de même longueur :

- Un texte de création littéraire inédit : poèmes, contes, nouvelles, roman, pièce de théâtre, essai.
- Une réflexion sur cette création : analyse personnelle des justifications théoriques, considérations esthétiques, problèmes techniques, formes et genres impliqués, etc.; cette analyse doit s'appuyer sur une bonne connaissance théorique de la question (étude des auteurs ayant traité de la création, de la théorie des genres, etc.)

Dans tous les cas, la thèse doit correspondre aux critères habituels: originalité, traitement adéquat du sujet, rigueur de la méthode ou de la technique, etc. La thèse de maîtrise sera d'une centaine de pages.

Maîtrise avec mémoire

Les exigences à remplir sont les suivantes :

Cours obligatoires :

FRA 5590	Atelier de méthodologie ¹	3 crédits
18 crédits de cours au choix en lettres françaises (FRA) de niveau gradué		18 crédits

Mémoire :

FRA 7997	Mémoire ²
----------	----------------------

Note(s)

¹ L'atelier vous permettra de mieux vous préparer à la recherche et, en particulier, à l'élaboration de votre sujet de thèse et à la rédaction de celle-ci. Il comporte deux volets. D'une part, vous ferez une réflexion critique sur les principes de base de toute recherche (définition d'un objet d'étude, d'une problématique, d'une méthode d'analyse, etc.); de l'autre, vous aborderez des problèmes concrets de la recherche (bibliographie, ressources électroniques, etc.). Une note, satisfaisant ou non satisfaisant, est attribuée à la fin de l'atelier.

² Il faut faire approuver le nom de son directeur ainsi que son sujet avant de se réinscrire à son troisième trimestre d'études. Le mémoire, d'une cinquantaine de pages, se prépare sous la responsabilité d'un professeur. Terminé, le mémoire sera approuvé par le professeur responsable, et noté par deux autres professeurs.

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Les étudiants qui, au cours de leur baccalauréat, ont obtenu d'excellents résultats (M.P.C. 8,5) et qui, dans chacun des quatre séminaires de maîtrise, ont mérité la note de 85 % (A) ou plus peuvent demander la permission d'accéder directement au programme de doctorat.

L'adoption de cette voie d'accélération exige la recommandation expresse du Comité des études supérieures du département. Le passage doit avoir lieu avant la fin du quatrième trimestre d'inscription au programme.

Exigences minimales

La note de passage dans tous les cours est de C+. Les étudiants qui échouent deux cours (équivalent à 6 crédits) doivent se retirer du programme.

Durée du programme

On s'attend à ce que les étudiants à temps plein remplissent toutes les exigences dans une période de deux ans. Le délai maximum permis est de quatre ans à partir de la date initiale d'inscription au programme.

Recherche

Domaines de recherche et installations

Située au cœur de la capitale du Canada, à quelques pas de la colline du Parlement, l'Université d'Ottawa est l'une des 10 principales universités de recherche au Canada.

uOttawa concentre ses forces et ses efforts dans quatre axes prioritaires de développement de la recherche :

- Le Canada et le monde
- La santé
- La cybersociété
- Les sciences moléculaires et environnementales

Grâce à leurs recherches de pointe, nos étudiants diplômés, nos chercheurs et nos professeurs exercent une forte influence sur les priorités à l'échelle nationale et internationale.

La recherche à la Faculté des arts

La Faculté des arts est fière de la recherche de premier plan menée par ses professeurs. Afin de mieux la faire connaître auprès de la communauté universitaire et du grand public, elle a créé trois types

d'activités de valorisation de la recherche : la série de conférences du doyen, les Trésors de la bibliothèque et les Rencontres avec l'excellence.

Les installations, les centres et les instituts de recherche à la Faculté des arts

- Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (<http://arts.uottawa.ca/crcf/>)
- L'Institut de recherche et d'études autochtones (<http://arts.uottawa.ca/canada/fr/>),
- L'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique (<http://issp.uottawa.ca/fr/>)
- L'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) (<http://ilob.uottawa.ca/>)
- La bibliothèque Morisset (<http://biblio.uottawa.ca/fr/bibliotheque-morisset/>)

Pour d'autres informations, veuillez consulter la liste des membres du corps professoral et leurs domaines de recherche sur **Uniweb**.

IMPORTANT : Les candidats et les étudiants à la recherche de professeurs pour superviser leur thèse ou leur projet de recherche peuvent aussi consulter le site Web de la faculté ou du département (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/coordonnees-unites-scolaires/>) du programme de leur choix. La plateforme Uniweb n'est pas représentative de l'ensemble du corps professoral autorisé à diriger des projets de recherche à l'Université d'Ottawa.

Cours

Tous les cours, à l'exception de FRA 7997, 7998, 7999, 9997, 9998, 9999, valent trois crédits.

Certains cours ne sont pas offerts chaque année. Pour connaître les cours offerts, cliquez ici (<http://www.lettres.uottawa.ca/programmes/seminaires-offerts.html>).

FRA 5501 Poétique et intertextualité (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 5502 Lectures féministes (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 5503 Sociocritique et sociologie de la littérature (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 5504 Frontières des genres (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 5505 Littérature et philosophie (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 5507 Enjeux de la littérature (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 5508 Approches philologiques des textes (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 5509 Création littéraire (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 5560 Analyse du discours (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 5570 Rhétorique et pragmatique (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 5590 Atelier de méthodologie (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 5760 Textologie et critique génétique (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 5770 Littérature comparée (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 6701 Littérature du moyen âge (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6702 Littérature de la Renaissance (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6703 Littérature du XVII^e siècle (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6704 Littérature du XVIII^e siècle (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 6741 Littérature du XIX^e siècle I (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6742 Littérature du XX^e siècle (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6751 Roman et autres genres narratifs (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 6752 Poésie I (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6753 Théâtre I (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6754 Essai et prose d'idées (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 6755 Lectures postcoloniales (3 crédits)

Volet : Séminaire

FRA 7745 Littérature actuelle (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 7765 Genres brefs (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 7997 Mémoire

Volet / Course Component: Recherche / Research

FRA 7998 Projet de thèse de maîtrise

Préparé sous la supervision du directeur de thèse, le projet de thèse doit être soumis, avant la fin de la deuxième session d'inscription, au Comité des études supérieures, qui l'approuve ou non (note S « satisfaisant » ou NS « non satisfaisant »). En cas d'échec, l'étudiant a droit, dans un délai de deux mois, à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme. Comptant de 5 à 6 pages, le projet de thèse doit comporter l'énoncé de la problématique, l'état de la question, les objectifs et hypothèses de recherche, l'approche critique ou la méthodologie envisagée, la présentation du corpus envisagé et une bibliographie.

Volet / Course Component: Recherche / Research

FRA 8666 Travail pratique : Poésie Paul-Marie Lapointe (3 crédits)

Volet : Cours magistral

FRA 9997 Projet de thèse de doctorat

Préparé sous la supervision du directeur de thèse, le projet de thèse doit être soumis, avant la fin de la troisième session d'inscription, au Comité des études supérieures, qui l'approuve ou non (note S « satisfaisant » ou NS « non satisfaisant »). En cas d'échec, l'étudiant a droit, dans un délai de deux mois, à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme. Comptant de 10 à 12 pages, le projet de thèse doit comporter l'énoncé de la problématique, l'état de la question, les objectifs et hypothèses de recherche, l'approche critique ou la méthodologie envisagée, la présentation du corpus envisagé et une bibliographie.

Volet / Course Component: Recherche / Research

FRA 9998 Examen de synthèse

L'examen de synthèse doit avoir lieu avant la fin du sixième trimestre d'inscription. L'épreuve est sanctionnée par la mention S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant). En cas d'échec, l'étudiant a droit à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme.

Volet / Course Component: Recherche / Research